

La liturgie : une vie toute en couleur !



LA VIE LITURGIQUE, RYTHMÉE PAR LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS VÉCUS PAR LE CHRIST, SE DIVISE EN QUATRE TEMPS. DANS L'ÉGLISE, LES VÊTEMENTS LITURGIQUES PRÉSENTENT UNE COULEUR DIFFÉRENTE SELON LE TEMPS DU CYCLE LITURGIQUE. CHACUNE EXPRIME PLUSIEURS RÉALITÉS SPIRITUELLES.

Les vêtements liturgiques, qui étaient de couleur blanche à leur origine, connaissent un changement au VII^e siècle avec l'apparition de la teinture. Puis, c'est autour de l'an mille que se développe une codification symbolique des couleurs avec son intensification au XII^e siècle. Une forte volonté d'associer les couleurs aux diverses fêtes du calendrier s'affirme et c'est à la fin de ce siècle que seront fixées quatre couleurs liturgiques : le blanc, le rouge, le vert et le noir. À la fin XIII^e siècle, le violet fera son apparition.

Les vêtements liturgiques ne doivent pas être pensés en dehors de l'action liturgique, mais pour elle. Ils ont une fonction et un but précis. Leur but n'est ni esthétique ni pratique ! Ils ne servent pas à se couvrir ni à embellir celui qui le porte. Ils doivent faire percevoir que nous sommes dans une action qui est « mystère de foi ». Ils ne doivent pas accaparer l'attention de celui qui le porte, ni de ceux

qui le voient mais contraindre à la dignité et s'harmoniser à la louange qui est l'atmosphère de la liturgie. C'est un vêtement de célébration. Il doit accompagner les gestes du célébrant, les rendre plus visibles et plus beaux. Quant aux différentes couleurs, elles expriment chacune quelque chose. C'est au XII^e siècle qu'apparaît, avec les chanoines réguliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem, une première règle fixant leur usage dans la liturgie. Et c'est au XIX^e siècle que les couleurs actuelles, blanc, rouge, vert et violet sont codifiées ainsi que deux autres couleurs plus rarement utilisées : le rose et le noir. Les couleurs deviennent significatives du temps liturgique ou du sacrement qui est célébré.

DÉCOUVRONS LA SIGNIFICATION DES QUATRE COULEURS LITURGIQUES :

Le BLANC : on pourrait dire en s'exclamant : c'est la couleur de Dieu, de la pureté, de la lumière et de la fête ! Elle est la couleur des baptisés qui au baptême portent toujours un vêtement blanc. Elle est portée lors des grandes fêtes liturgiques de l'année : Pâques et Noël, les fêtes du Seigneur et de la

Vierge Marie, des saints qui ne sont pas martyrs. Elle est employée pour les sacrements du baptême et du mariage.

Le ROUGE : on pourrait dire qu'il est la couleur du don et de l'amour. C'est aussi la couleur du sang versé, par amour, celui du Christ en premier puis celui des martyrs. Il est porté le dimanche de la Passion du Seigneur, le Vendredi saint et à la Pentecôte. Il évoque à la fois le sang et l'Esprit-Saint. Il peut être porté pour les sacrements de la confirmation ou des ordinations aux ministères ordonnés.

Le VERT : c'est la couleur du temps ordinaire, que l'on appelle aussi le « temps de l'Eglise ». Il évoque la croix et l'espérance. Ce temps liturgique dure trente-quatre semaines.

Le VIOLET : il est porté pendant les temps liturgiques de l'Avent et du Carême qui sont des temps d'attente, de préparation et aussi de pénitence. Le violet est aussi utilisé, aujourd'hui, pour la célébration des funérailles chrétiennes. Il est porté pour le sacrement du pardon et de la réconciliation et le sacrement de l'onction des malades.

